

<b>Fiche 1 (v2)</b>	<b>Eléments de cadrage</b>
---------------------	----------------------------

Le collège correspond à la dernière année du cycle 3 de consolidation et aux trois années du cycle 4 des approfondissements de la scolarité obligatoire. La scolarité obligatoire doit garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

### Total heures professeurs et marge de manœuvre dans la gestion de la dotation

- **Total heures professeurs : 114,5 heures** (contre 110,5 heures actuellement) pour 1 classe de 6<sup>e</sup>, 1 classe de 5<sup>e</sup>, 1 classe de 4<sup>e</sup> et 1 classe de 3<sup>e</sup>.
- **Marge de manœuvre dans la gestion de la dotation : 20% du total heures professeurs** correspondant :
  - aux marges heures professeurs
  - à l'organisation de l'accompagnement personnalisé
  - à l'organisation des enseignements pratiques interdisciplinaires

### Horaires par discipline

- **Pas de diminution des horaires par discipline** par rapport à l'existant<sup>1</sup>.

### Accompagnement personnalisé

- **Classe de 6<sup>e</sup>** : 3 heures hebdomadaires consacrées à l'accompagnement personnalisé
- **Classes de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>** : au moins 1 heure hebdomadaire consacrée à l'accompagnement personnalisé

### Enseignements pratiques interdisciplinaires (cycle 4)

- **8 thèmes de travail :**
  - Développement durable
  - Sciences et société
  - Corps, santé et sécurité
  - Information, communication, citoyenneté
  - Culture et création artistiques
  - Monde économique et professionnel
  - Langues et cultures de l'Antiquité
  - Langues et cultures régionales ou étrangères

<sup>1</sup> Le nombre d'heures de langue vivante 1 dispensé aux élèves doit être calculé sur l'ensemble de la scolarité obligatoire, avec un enseignement de langue vivante pour tous les élèves à partir du CP à compter de la rentrée 2016.

- **Au moins deux thèmes travaillés par année** par chaque élève.

### Langues vivantes étrangères

- **Enseignement de la langue vivante 2 à partir de la 5<sup>e</sup>.**
- **Maintien des classes bi-langues 6<sup>e</sup> assurant la continuité de l'apprentissage d'une langue vivante autre que l'anglais à l'école élémentaire.**

### Parcours

- A chacun des niveaux, un parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde professionnel est proposé à l'élève.
- A chacun des niveaux, un parcours d'éducation artistique et culturel est proposé à l'élève.

### Classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles

- Les classes de troisième préparatoire aux formations professionnelles sont maintenues.